

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la troisième décennie du mois d'août 2024, la croissance de la végétation se poursuit sur l'ensemble du territoire national avec des valeurs du NDVI qui sont moyennes à fortes. Comparées à la décennie précédente, une nette amélioration des valeurs du NDVI a été notée particulièrement dans la partie nord du pays. Cela est dû à la reprise des pluies à la deuxième décennie du mois d'août qui a permis de résorber les gaps observés dans la partie centre et nord du territoire national (Figures 1a et 1b). Cependant, dans certaines localités du département de Podor, les valeurs du NDVI restent faibles (Figure 2).

L'analyse montre qu'en zone agricole les profils NDVI des départements de Kaffrine et de Birkilane sont largement en dessous de la moyenne de la série 2003-2023 (Figures 3a et 3b). Cependant, en zone pastorale, le profil du département de Linguère est légèrement en dessous de la moyenne de la série historique (Figure 3c).

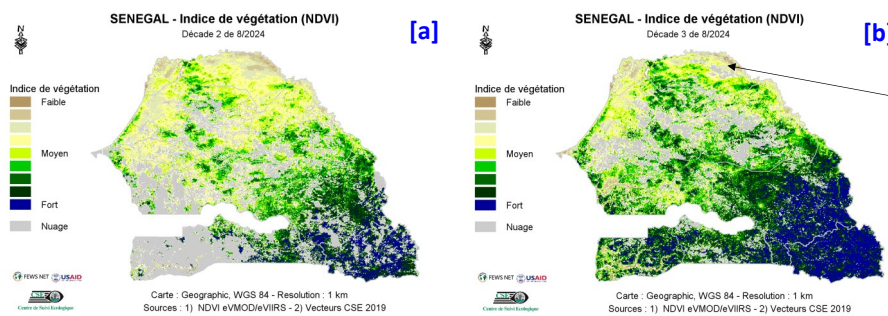


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la deuxième et (b) la troisième décades du mois d'août 2024

Figure 2 : Etat du tapis herbacé à Fanaye (CSE, août 2024)

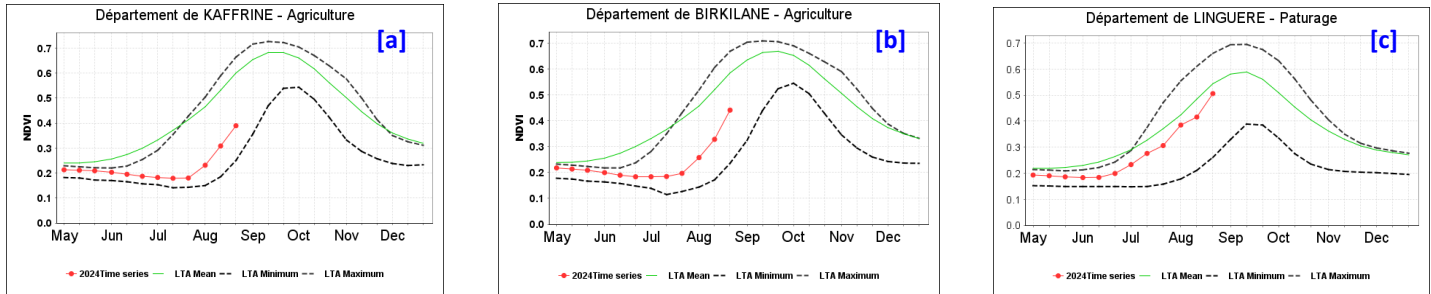


Figure 3 : Evolution du profil du NDVI dans les départements de (a) Kaffrine, (b) Birkilane (zone agricole) et (c) Linguère (zone pastorale)

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI)

L'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation à la troisième décennie du mois d'août se sont nettement améliorées comparées à la décennie précédente. Elles sont favorables au sud, sud-est et dans certaines zones de la partie nord du pays. Excepté ces zones, les conditions de croissance sont moyennes à défavorables (Figures 4a et 4b).

3. Start of Season (SoS)

Le démarrage de la croissance de la végétation est globalement tardif d'une à deux décades sur l'ensemble du territoire national (Figure 5). Cependant, un démarrage normal à légèrement précoce est noté par endroit dans les régions de Saint-Louis, Matam, Kédougou, Thiès, Louga, Ziguinchor et Sédhiou.

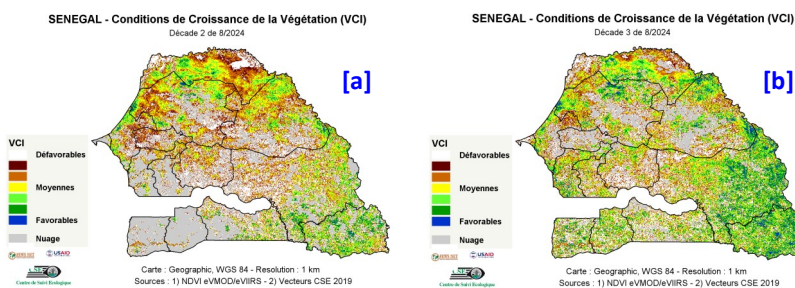


Figure 4 : Cartes du VCI de (a) la deuxième et (b) la troisième décades du mois d'août 2024

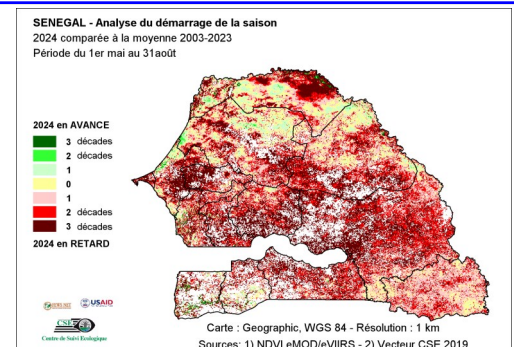


Figure 5 : Analyse du démarrage de la croissance de la végétation 2024